

Intervention de Christophe VIGNON au nom du groupe municipal « La Côte-Saint-André POUR TOUS »

Conseil Municipal du 29 mars 2022

Point n°5

Je voudrais revenir sur certains projets :

- La réhabilitation de l'Hôtel de ville : vous prévoyez 400 000 €, on en est au stade de l'étude de faisabilité mais il n'y a pas encore de projet finalisé.
- La place Hector Berlioz : vous prévoyez 500 000 €, on en est au stade de la concertation en vu de la maîtrise d'oeuvre.
- La rénovation des façades du Château Louis XI : vous prévoyez 375 000 € et 473 000 € avec les RAR (restes à réaliser),vous avez des difficultés avec l'architecte...

Je m'arrêterai là sur les exemples.

Avec des projets encore si peu abouti, on a du mal à voir comment vous allez réaliser, une fois de plus, la totalité de votre budget investissement.

Durant le ROB (rapport d'orientation budgétaire), nous avons déjà présenté des projets qui nous semblaient plus prioritaires et à faire cette année. (Comme le carrefour De Gaulle/H Berlioz, l'aménagement d'un cinéma et des aménagements de sécurité pour rejoindre la zone de la Mûre et la zone des Meunières 2).